tenue par Madame la présidente MEGRET, Président(e) du Tribunal

En présence de Madame DEFORGE, Greffière

14 heures 30

01) **DOSSIER N° 2603721** **RAPPORTEURE: Madame la présidente Sylvie MEGRET**

Titre de l'affaire REFERE-SUSPENSION de l'arrêté du préfet de la Marne du 28/08/2026 portant interdiction temporaire d'habiter les hébergements étudiants « Campus 112 » situé sur le site de la base aérienne 112 sur la commune de COURCY

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	MICROVILLE 112 (SCIC)	Maître KOHEN Nicolas
Défendeur	PRÉFET DE LA MARNE	
Observateur	COMMUNE DE COURCY	

Arrêté le 21/10/2026

La présidente du tribunal

Signé
S. Mégret